

**BUREAU GIZ - B.P. N° 10 814 - Tel : 20 20 72 25 51 / 20 73 25 13 - NIAMEY
NIGER**

Dossier N° 83461394

DOSSIER D'APPEL D'OFFRE, GIZ-Niger

Sélection d'un fournisseur spécialisé dans la fourniture de pneus, Chambres à Air, Bandes Flaps et Jantes & Services connexes (Equilibrage -Parallélisme de roues), pour le compte de la Flotte Automobiles de la GIZ NIGER

Mars 2024

I. Informations générales

1.1 Contexte

Le bureau de la GIZ – Niger à Niamey lance la présente consultation en vue de sélectionner un fournisseur compétent pour assurer et garantir la fourniture et la disponibilité des pneus, chambres à air, flaps jantes et services connexes destinés aux véhicules composant le parc automobile de la GIZ au Niger.

1.2 Objectifs

La fourniture de pneus de qualité ainsi que les meilleures prestations de montage, démontage, réglage de parallélisme, équilibrage des roues sont indispensables pour garantir un déplacement en toute sécurité lors des activités et des missions des automobiles composant la flotte de véhicules de la GIZ.NIGER (Suivant liste de Besoins / Canevas joint en annexe)

1.3 Objectifs spécifiques

L'objectif général de cet appel à la concurrence vise à sélectionner, un fournisseur capable de fournir, et garantir la disponibilité des pneus & accessoires pour le bon fonctionnement, à tout moment des véhicules en utilisation au sein de la GIZ NIGER dans les régions de **Niamey, Tahoua, Agadez, Tillabéry et Zinder.**

II. Spécifications Techniques

- **Pneus sable et terrain + chambre à air + bande 750R16 :**
- **Pneus sable et terrain tubeless pour Toyota Prado TX ou TXL : 265/65R17**
- **Pneus tubeless 285/65R17**
- **Pneu tubeless pour Toyota Hilux 205 R/16C**
- **Pneus tubeless pour Toyota Land Cruiser V8 : 265/70 R17**
- **Pneus pour Corolla : 195/65 R15**
- **Pneus pour Yaris : 185/70 R14**
- **Pneus pour Suzuki New Vitara (SUV): 215/60R16**
- **Pneus pour Hilux DC (4X4) : 205R16C**

III. Résultats attendus :

- Garantir la disponibilité des pneus, Flaps Chambres à air de fabrication récente (2022 - 2023) d'excellente qualité / marque.
- Assurer le remplacement des pneus, Équilibrage et parallélisme gratuitement.
- Tout pneu endommagé avant livraison ne sera pas accepté par le bureau ou le Projet.
- Préciser la date et lieu de fabrication des pneus.
- Les pneus doivent être d'origine d'une bonne origine. Et doivent provenir d'un fournisseur de renommée internationale.
- **Les différents échantillons doivent être soumis et présentés au Bureau GIZ sis non loin du Commissariat, en rapport avec les Projets de la GIZ, pour appréciation avant signature du Contrat Cadre.**

IV- Critères de sélection

- Disposer d'un magasin ou entrepôt afin de garantir la disponibilité constante des pneus de dimension différentes (suivant spécifications techniques cités).
- Fournir la meilleure offre Technique
- Fournir la meilleure offre financière, en rapport avec la qualité et le prix
- Disposer des ressources humaines et d'équipements adéquate pour accomplir la prestation
- Être en règle vis-à-vis de l'Administration Fiscale et fournir les copies des documents administratifs (RCCM, NIF, ARF)
- Fournir au minimum trois (03) attestations de service rendu (de bonne fin) ou preuves de marché similaires avec des organismes nationaux ou internationaux. durant les 3 dernières années (2021 – 2022 – 2023).
- Disposer d'une Autorisation d'Exercice dans le domaine.
- La moyenne de chiffre d'affaire de trois années passées (2021-2022-2023) doit être supérieur à trente million de francs CFA.
- **NB : Le fournisseur est tenu de joindre la fiche technique de chaque type de pneu proposé (Obligatoire).**

V- Offre

Les soumissionnaires sont invitées à soumettre une offre dans un délai précis. Leur dossier de soumission est composé d'une offre technique et d'une offre financière, composée comme décrit ci-dessous. Les offres incomplètes, ou ne respectant pas les

instructions de la lettre de consultation reçue seront rejetées. Le marché est attribué au soumissionnaire ayant obtenu la note la plus élevée après combinaison des notes technique et financière.

5.1 L'offre technique

Elle est composée de deux dossiers :

- Le dossier d'éligibilité et
- Le dossier technique

Les critères d'évaluation technique sont énoncés à l'**annexe 2 (Schéma d'évaluation technique)**

5.2 Le dossier d'éligibilité

Chaque pièce ci-dessous composant le dossier d'éligibilité a un caractère éliminatoire :

L'intégralité des pièces administratives et fiscales nécessaires au Niger. :

- ✓ NIF; **(critère éliminatoire)**
- ✓ Registre de commerce ; **(critère éliminatoire)**
- ✓ Attestation de régularité fiscale ; **(critère éliminatoire)**
- ✓ Des renseignements qui approuvent la qualification du soumissionnaire **(critère éliminatoire)**
- ✓ Trois références minimums

5.3 Le dossier technique

L'offre technique se compose de documents ci-après :

- La description technique et détaillée de matériels demandés dans l'objet de ce marché, la date et lieu de fabrication du produit, le fournisseur du produit, photos à l'appui.
- La liste des ressources humaines et d'équipements adéquate pour accomplir la prestation
- La situation géographique du magasin ou entrepôt

La GIZ se réserve le droit de confirmer toutes les informations fournies. Fournir des informations incorrectes ou de nature à induire la GIZ en erreur entraînera la disqualification du soumissionnaire des appels d'offre de la GIZ.

5.4 L'offre financière

Un canevas d'offre financière est fourni comme référence. Le soumissionnaire soumet une offre financière suivant les quantités données.

6- Evaluation des offres

6.1 Evaluation technique

L'évaluation des offres techniques se fera selon la matrice à l'annexe 2. Chaque critère obtient une note T. Les soumissionnaires n'ayant pas obtenu une note T supérieur ou égale à 50 sont éliminés.

6.2 Evaluation financière

Les offres ayant obtenu une note technique T=50 points au moins sont évaluées financièrement. Leur offre financière est ouverte les notes financières Fi sont pondérées à 30%.

7- Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant obtenu la note la plus élevée. La GIZ n'est pas tenue de fournir aux candidats des explications sur l'évaluation des offres. Si vous n'êtes pas notifiés un (01) mois après la date limite de dépôt des offres, veuillez considérer que votre offre n'est pas retenue.

8- Validité des offres

Les offres reste valide trois mois soit 90 jours calendaires.

9- Mode de présentation de l'Offre

L'offre technique **doit être séparée** de l'offre financière.

Chacune sous enveloppes fermées, séparées et clairement identifiées, le tout dans une grande enveloppe fermée (avec le nom ou le cachet du soumissionnaire / fournisseur, en haut à gauche sur l'enveloppe) avec la mention suivante :

GIZ Bureau, B.P. N° 10 814 Niamey

A l'attention de Monsieur le Directeur des Finances et Administration,

Dossier N° 83461394 (CONFIDENTIEL) pour Sélection d'un fournisseur de Pneumatique & Services Connexes - GIZ NIGER »

NB: Veuillez bien vouloir noter l'objet de la prestation avec le numéro Sélection d'un fournisseur de Pneumatique & Services Connexes - GIZ NIGER » Dossier N° 83461394

Toute offre don l'objet et ou le numéro n'est pas correctement inscrit sur l'enveloppe peut disparaître dans le lot des dossiers et ne pas être ouverte.

Cela n'engagera en rien la responsabilité de la GIZ.

Au cas où l'offre financière et l'offre technique ne sont pas séparées et ou manquent d'identification, le dossier sera simplement rejeté.

10 - Adresse, Lieu et Date de remise des Offres

10.1 Adresse / Lieu

Les offres devront être déposées à la Réception du bureau GIZ Niger sis au quartier Terminus, route de Kollo, Rue NB 118, en face du jardin de commissariat central.

10.2 Date de remise des offres

Votre offre doit être déposée **tous les jours ouvrables de 9h00 à 13h00 à partir de jeudi 14 mars 2024 et ce jusqu'au jeudi 28 mars 2023 à 13h00 Précises AU PLUS TARD.**

11 Durée du contrat

La GIZ signera un contrat cadre avec le soumissionnaire retenu pour une durée de deux (02) ans renouvelable une seule fois.

La durée du contrat se déroulera sur la période allant du 1^{er} avril 2024 au 31 Mars 2026.

12 CONDITIONS ET MODALITES DE PAIEMENT

Le paiement interviendra par virement bancaire, sur présentation d'une facture définitive en bonne et due forme accompagnée d'un bon de commande succinct et d'un bon de livraison signée entre les deux parties. (GIZ - NIGER et LE FOURNISSEUR)

- La monnaie du paiement est le Franc CFA
- Le montant de la facture doit être libellé en Hors Taxes (H.T.)
- La GIZ NIGER est exonérée du paiement des taxes

13 Dispositions Fiscales Diverses - Enregistrement du Contrat - Exonérations

Un fois le contrat signé entre les deux parties, le prestataire sera tenu de le faire enregistrer auprès des régies financières des impôts.

Les demandes d'Exonération se feront sur présentation d'une facture proforma récapitulative des fournitures (de pneus chambres à air jantes etc..).

14 - Correction des Erreurs

14.1 Les offres dont on a déterminé qu'elles sont conformes seront vérifiées par la GIZ pour en rectifier les erreurs de calcul. Les erreurs seront corrigées par la GIZ comme suit:

- a) lorsqu'il y a une différence entre le montant en chiffres et celui en lettres, le montant en lettres fera foi ; et
- b) lorsqu'il y a une différence entre le prix unitaire et le prix total obtenu en multipliant le prix unitaire par la quantité, le prix unitaire cité fera foi, à moins que la GIZ estime qu'il s'agit d'une erreur grossière de virgule dans le prix unitaire, auquel cas le total tel qu'il est présenté prévaudra et le prix unitaire sera corrigé.

14.2 Le montant figurant dans l'offre sera rectifié par la GIZ conformément à la procédure susmentionnée pour la correction des erreurs et, avec l'accord du soumissionnaire, sera réputé engager le soumissionnaire. Si le soumissionnaire n'accepte pas le montant corrigé, son offre sera rejetée.

15. Corruption et manœuvres frauduleuses

La GIZ requiert des emprunteurs (y compris les bénéficiaires de ses apports financiers) ainsi que des soumissionnaires/fournisseurs/entreprises prenant part aux marchés qu'elle finance, d'observer les normes d'éthique les plus élevées lors de la passation et de l'exécution de ces marchés. A cet effet, la GIZ :
définit comme suit les termes :

- **"corruption"** signifie le fait d'offrir, de donner, d'agréer ou de solliciter toute chose ayant une valeur dans le but d'influencer l'action d'un responsable dans le processus de passation et d'exécution du marché ; et
- **"manœuvres frauduleuses"** signifient une présentation inexacte des faits dans le but d'influencer le processus de passation ou d'exécution du marché au détriment de l'emprunteur, et incluent la collusion entre soumissionnaires (avant ou après la soumission des offres) en vue de fixer les prix des offres à des niveaux artificiellement non concurrentiels et de priver l'emprunteur des avantages d'une concurrence libre et ouverte ;

rejetera toute proposition d'attribution du marché qui lui sera proposée ou qu'il aura approuvé sur la base d'informations incomplètes, inexactes ou fallacieuses fournies par l'emprunteur, ou s'il est établi, par décision d'un tribunal, ou à la suite d'une mission spéciale d'audit que le marché a été attribué à la suite de pratiques irrégulières. Dans ce cas, le soumissionnaire peut également se voir interdire toute participation aux projets financés par la GIZ.

NB : Les offres incomplètes ou non identifiées ou arrivées après ces date et heure ne seront pas prises en considération. Elles seront rejetées.

La GIZ Niger se réserve le droit, de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent Avis d'Appel d'Offres.

Annexes :

- **Canevas de prix**
- **Tableau d'évaluation technique**